



# Quintellia

Formation Professionnelle

## PROGRAMME de FORMATION

---

Nuisances olfactives

Votre contact privilégié :

**Teddy MARCHAND**

**06 20 68 26 86**

**teddy.marchand@elithis.fr**

[www.elithis.fr](http://www.elithis.fr)

## OBJECTIFS

- Connaître la réglementation encadrant la problématique « odeur »
- Comprendre les moyens de mesure et de traitement des nuisances olfactives

## PUBLIC

Toute personne en lien avec cette problématique : Ingénieurs et Techniciens du secteur industriel, Bureaux d'études et de conseil, Notaires, Avocats, Juristes, Agents des collectivités territoriales, Membres de l'administration...

## DUREE

1 jour

## APPROCHE PEDAGOGIQUE

- Animation conjointe de la formation par un binôme Juriste/Ingénieur avec le support d'une vidéo-projection
- Séances de questions/réponses animées par le binôme de formateurs
- Débats, échanges et partages d'expérience entre participants et animateurs

## DOCUMENTATION FOURNIE

- Classeur réunissant le support de formation et une sélection de documents choisis par le formateur
- Liste et références des textes publiés et des principales décisions rendues en la matière

## PROGRAMME

- **Identifier les réglementations environnementales relatives aux odeurs**
  - Odeurs dans les réglementations ICPE, Eau, Déchets, Air
  - Quelles sont les valeurs limites ?
- **Connaître le vocabulaire et les concepts liés à la notion d'odeur**
  - Composés odorants, seuil de perception, notion de subjectivité
- **Mesurer les odeurs : quantifier la nuisance olfactive**
  - Mesure à la source : mesures physico-chimiques et olfactométriques
  - Mesure dans l'environnement : enquêtes auprès des riverains, observatoire, modélisation de la dispersion atmosphérique, cartographie
- **Connaître les méthodes de traitement des nuisances olfactives**
  - Comment prévenir les risques à la source ?
  - Méthodes de traitement : thermique, chimique, biologique

## ● Evaluer les responsabilités en matière d'odeurs

- Pouvoirs de police du maire et du préfet
- Responsabilités administrative, civile et pénale

*Illustration pratique : analyse de la jurisprudence*